



**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**DISCOURS**

**DE MONSIEUR ABDELKADER MESSAHEL**  
**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**A l'occasion de la**  
**« JOURNEE INTERNATIONALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX »**

*Ministère des Affaires étrangères*  
*Le 16 mai 2018*

**Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**

**Mesdames, Messieurs,**

Ce jour, le 16 Mai 2018, les Nations du Monde entier célèbrent à l'unisson pour la première fois « La Journée Internationale du vivre ensemble en Paix ».

C'est, assurément, une nouvelle avancée de tous nos peuples dans l'enrichissement et l'ancrage de la culture de la paix.

Cet acquis de l'humanité est l'heureux aboutissement d'une initiative que l'Algérie a prise sur une idée de l'Association Internationale Soufie Alaouite que préside le Cheikh Khaled Bentounes.

C'est donc au nom de mon pays et du groupe africain et avec le parrainage d'une centaine de pays qu'un projet de Résolution a été présenté à l'Assemblée Générale des Nations Unies qui l'a approuvé à l'unanimité de ses membres le 8 Décembre 2017.

Cette résolution vient donner une nouvelle dimension à la volonté résolue de la communauté internationale de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Elle s'inscrit dans l'esprit, la lettre et la vocation de la Charte des Nations Unies en faveur de la paix.

Par sa portée, cette décision conforte la culture de la paix que nos pays construisent patiemment et que nos peuples appellent de tous leurs vœux dans un monde qui voit, ici ou là, son humanité régulièrement bafouée, déchirée et toujours injustement endeuillée par les horreurs de la guerre.

Cette résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies véhicule des valeurs auxquelles mon pays croit profondément.

Il s'agit de la tolérance, du respect de la différence et de la diversité, du dialogue entre les hommes et les peuples, du rejet de la violence et de toute logique d'exclusion, de marginalisation, de discrimination ou d'extrémisme violent.

Il s'agit de valeurs qui militent pour le rapprochement, la compréhension, la solidarité, la compassion et le pardon entre les enfants d'un même pays, comme avec tous les autres êtres humains sans distinction ni discrimination aucune, dans le respect des diversités qui font et distinguent les uns et les autres.

Il s'agit de valeurs qui, à l'intérieur d'un même pays, cimentent la cohésion du peuple, valorisent les fondements de son identité, consolident son unité, rassemblent ses ressources et ses forces autour d'objectifs constructifs et bénéfiques à toute la communauté nationale.

Vers l'extérieur, ces mêmes valeurs développent les capacités du peuple à l'ouverture sur les autres nations, avivent et nourrissent sa disposition à l'interaction positive avec elles, facilitent et soutiennent sa participation à la construction des solidarités et des consensus internationaux, lui permettent de se mobiliser plus facilement autour des voies pacifiques de règlement des conflits, l'incitent à réagir activement aux violations ou menaces de violations de la paix et l'encouragent, sans nul doute, à contribuer à la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les cultures et les religions au service de la paix.

**Mesdames, Messieurs,**

L'Algérie tire une légitime fierté de voir les peuples du monde réunis au sein de l'ONU, organisation universelle par excellence, affirmer et reconnaître, une nouvelle fois, dans la résolution A/RES/72/130, que ces valeurs et ces principes, auxquels elle est fortement attachée et qui lui ont permis de mettre fin à la tragédie nationale vécue dans la douleur durant les années quatre-vingt-dix et qui guident avec constance l'engagement de sa politique étrangère dans son voisinage immédiat comme dans ses relations avec le reste du monde, célébrés solennellement et universellement en ce jour par les États et surtout par les citoyens du monde entier.

En Algérie, l'évènement est marqué par un dense programme qui englobe presque toutes les institutions de la République, s'étend sur tout le territoire national et touche toutes les catégories sociales, plus particulièrement la jeunesse dont les institutions scolaires ont dispensé aujourd'hui des cours d'explication, de vulgarisation et de familiarisation avec les principes du vivre ensemble en paix.

Le peuple algérien est d'autant plus sensible et attaché aux valeurs et principes du vivre ensemble en paix que ceux-ci ont constitué les idées fondatrices de la politique de concorde civile et de réconciliation nationale, prônée avec conviction et mise en œuvre avec détermination par le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, politique qui a permis au pays de mettre fin définitivement à la tragédie nationale, de réconcilier tous les Algériens entre eux dans le respect de l'ordre constitutionnel républicain et démocratique et des lois du pays et de les réunir autour de la construction d'une Algérie nouvelle, pleinement ancrée dans son identité musulmane, arabe et amazigh et résolument tournée vers la modernité.

Ces idées rassembleuses et respectueuses des différences ont constitué, à l'initiative et sous l'impulsion de M. le Président de la République, le substrat commun aux politiques, stratégies et programmes mis en œuvre dans les différents domaines d'activité économique, sociale, éducative, culturelle et culturelle.



Elles ont trouvé leur traduction concrète dans les révisions constitutionnelles et dans les nouvelles législations adoptées successivement par le pays, révisions guidées principalement par la consolidation de ces garants du vivre ensemble en paix que constituent le renforcement de la démocratie et de l'État de droit, la promotion des droits de l'homme et des libertés individuelles, la bonne gouvernance et la justice sociale ainsi que la lutte contre les fléaux sociaux et les facteurs générateurs d'inégalités et de marginalisation.

**Mesdames, Messieurs,**

Pour régner davantage et durablement dans notre monde instable, la paix a besoin que sa cause soit défendue au quotidien, à tous les niveaux et par tous. Pour cela, nous avons besoin d'investir dans les principes du vivre ensemble en paix en les enseignant dans les programmes scolaires, en les incluant dans les programmes culturels, dans la pratique culturelle, dans les médias écrits et audiovisuels, en les respectant dans les relations entre États, mais surtout en imprégnant de leur profonde signification les comportements de nos citoyens.

C'est dans cette ligne de conduite que l'Algérie s'inscrit et c'est dans cet esprit qu'elle continuera à mettre en œuvre et à enrichir cette feuille de route du vivre ensemble en paix que nous célébrons aujourd'hui.

Je ne saurais terminer sans saluer les efforts louables que déploient l'ONU et ses différentes institutions, en particulier l'UNESCO, dans la promotion de la culture de la paix et des principes et valeurs du vivre ensemble en paix.

A cet égard, c'est le lieu de rappeler le Discours historique prononcé, le 5 avril 2005, par Monsieur le Président de la République à l'occasion de la Conférence sur le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, organisée par l'UNESCO, dont je citerai trois passages significatifs :

« Notre rêve à tous dépend de notre capacité à comprendre l'autre, à l'accepter dans toute sa diversité, une diversité qui, loin de constituer un handicap, peut être, si elle est intelligemment mise à contribution au service du genre humain, une source de progrès pour l'humanité ».

« Dans le dialogue Islam-Occident sur cette modernité, source de progrès et de mieux être, chaque partenaire a un nom à porter, une identité à préserver et à enrichir. Chacun doit ressentir une fierté d'être, en même temps qu'il doit éprouver une humilité, pour accepter ce que sont les autres. C'est là une condition essentielle d'un "donner et recevoir" fécond ».

« Pour que le dialogue entre les cultures et les civilisations soit fécond, et conduise l'humanité vers le bonheur espéré, pour gagner le pari du vivre ensemble, il est impératif que nous renforçons cette prise de conscience, par des actions concrètes ».

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**